

AQUABAC 200G Biological Larvicide 10/14 (1 kg) label

AQUABAC™ 200G

Biological Larvicide

For the control of mosquito larvae

Granules (10/14)

Larvicide biologique

Pour le contrôle des larves de moustiques

Granules (10/14)

0.50 kg

0,50 kg

Lot n°:
N° de lot:

Date of manufacture:
Date de fabrication:

DOMESTIC

CAUTION EYE IRRITANT
POTENTIAL SENSITIZER

READ THE LABEL BEFORE USING

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

GUARANTEE:

Bacillus thuringiensis subspecies *israelensis*
serotype H-14, strain BMP-144
200 International Toxic Units (ITU) per
milligram (0.20 billion ITU/kg)

REGISTRATION NO. 27374
PEST CONTROL PRODUCTS ACT

DOMESTIQUE

ATTENTION IRRITANT POUR LES YEUX
ATTENTION RISQUE DE SENSIBILITÉ

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES
ENFANTS

GARANTIE:

Bacillus thuringiensis var. *israelensis*
sérotype H-14, souche BMP-144
200 Unités Toxiques Internationales (UTI) par
milligramme (0,20 milliard UTI/kg)

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 27374
LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES

AFA Environnement inc.
1100 boul. René-Lévesque Ouest, 25^e étage, Montréal (Québec)
Canada H3B 5C

AQUABAC 200G Biological Larvicide 10/14 (1 kg) label

DIRECTIONS FOR USE

AQUABAC 200G Biological Larvicide 10/14 is a selective and effective microbial insecticide for the control of mosquito larvae (wigglers) in standing waters. When granules are applied on the water surface, the active ingredient is released and becomes available for ingestion by mosquito larvae. AQUABAC 200G biological Larvicide 10/14 becomes active in the stomach of mosquito larvae. When used according to label directions, AQUABAC 200G Biological Larvicide 10/14 should kill mosquito larvae within 24 hours after application.

AQUABAC 200G biological Larvicide 10/14 is for use solely in standing waters, wholly contained on the homeowner's/rural dweller's/cottage owner's property, where mosquito larvae are present (e.g., rain gutters, discarded tires, ornamental ponds, semi-permanent and permanent puddles, rain barrels, flood water, roadside ditches, snow melt pools). Do not apply to treated, finished drinking water reservoirs, drinking receptacles and wading pools. To detect the presence of wigglers (see picture), look closely for larvae moving in an "S" pattern at the surface of water.



Wiggler
6 - 9 mm

Treat when larvae are approximately 6 mm in length. In the spring, the first treatment can start 7 - 10 days after ice has completely melted from standing water. In areas with a very mild winter (no ice), treatments can start in early spring as soon as 6-mm long wigglers are detected.

Apply AQUABAC 200G biological Larvicide 10/14 evenly on the water surface, at a rate of 100 granules/m² (0.5 ml of product/m²).

Allow 24 hours for maximum effect on larvae. If necessary, reapply at 7 - 10 day intervals if wigglers are detected. It may be necessary to retreat until the end of summer. A repeat application may also be necessary after a major rainfall (2 cm of rain or more).

To prevent mosquito infestations, whenever possible get rid of standing waters (e.g., empty standing water in rain gutters and discarded tires) to eliminate mosquito breeding sites.

PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. May cause sensitization. Harmful if inhaled or absorbed through the skin. Avoid contact with skin, eyes or clothing. Wear a long-sleeved shirt, long pants, water-proof gloves and eye goggles when handling or applying the product and during all clean-up activities. Wash thoroughly with soap and water after handling. Remove contaminated clothing and wash before reuse.

FIRST AID:

IF ON SKIN/CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water. Remove contact lenses, if present, then continue rinsing.

GENERAL: Seek medical attention immediately if irritation occurs and persists or is severe. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

STORAGE: Keep in original container during storage. Store in a secure, cool, dry place at temperatures between 0 and 25°C. Do not contaminate water, food or feed by storage. This product should be used within 24 months of the date of manufacture.

DISPOSAL: Do not reuse empty container. Rinse container, wrap and dispose in household garbage.

NOTICE TO BUYER: Seller's guarantee shall be limited to the terms set out on the label and, subject thereto, the buyer assumes the risk to persons or property arising from the use or handling of this product and accepts the product on that condition.

MODE D'EMPLOI

AQUABAC 200G Larvicide biologique 10/14 est un insecticide microbien sélectif et efficace pour le contrôle des larves de moustiques présentes dans les eaux stagnantes. Lorsque les granules sont appliqués à la surface de l'eau, l'ingrédient actif est libéré et ingéré par les larves de moustiques. AQUABAC 200G Larvicide biologique 10/14 agit dans l'estomac des larves de moustiques. Utilisé selon le mode d'emploi, AQUABAC 200G Larvicide biologique 10/14 tue les larves de moustiques en 24 heures.

AQUABAC 200G Larvicide biologique 10/14 peut être utilisé uniquement dans les eaux stagnantes situées entièrement sur le terrain des propriétaires urbains et ruraux, des agriculteurs et des propriétaires de chalet, là où se retrouvent des larves de moustiques (ex. gouttières, pneus usagés, étangs ornementaux, flaques d'eau permanentes et semi-permanentes, barils pluviaux, eaux d'inondation, de fossé, bassins provenant de la fonte des neiges). Ne pas utiliser sur les étendues d'eau potable. Pour détecter la présence de larves de moustiques (voir illustration), observez de près la surface de l'eau et noter si des larves s'y déplacent dans un mouvement en forme de S.



Larve de moustique
6 - 9 mm

Traiter lorsque les larves mesurent environ 6 mm. Au printemps, appliquer de 7 à 10 jours après la fonte complète de la glace des étendues d'eau stagnante. Dans les régions où les hivers sont très doux, le début des traitements peut commencer tôt au printemps, dès que des larves de moustiques sont détectées et que leur taille atteint 6 mm.

Épandre AQUABAC 200G Larvicide biologique 10/14 uniformément à la surface de l'eau, à raison de 100 granules/m² (0,5 ml de granules/m²).

Attendre 24 heures pour obtenir le maximum d'effet sur les larves. Si nécessaire, appliquer à nouveau lorsque des larves sont détectées, à intervalle de 7 à 10 jours. Des traitements peuvent être nécessaires jusqu'à la fin de l'été. Une nouvelle application peut aussi être nécessaire après une pluie abondante (2 centimètres et plus).

Pour prévenir les infestations de moustiques, se débarrasser des eaux stagnantes (ex. éliminer les eaux stagnantes des gouttières et des pneus usés) qui sont des sites de reproduction des moustiques.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Peut causer une réaction de sensibilisation. Peut être nocif en cas d'inhalation ou si absorbé à travers la peau. Éviter tout contact du produit avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un survêtement, des gants imperméables et des lunettes de sécurité durant la manipulation ou l'application ainsi que durant les activités de nettoyage. Bien se laver à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

PREMIERS SOINS:

SUR LA PEAU ET LES VÊTEMENTS: Enlever les vêtements. Rincer immédiatement à grande eau.

DANS LES YEUX: Maintenir l'œil ouvert et rincer doucement avec de l'eau. Si verres de contact, les enlever et continuer à rincer.

GÉNÉRAL: Si une irritation survient ou persiste, consulter un médecin. Apporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'homologation en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires au moment de se rendre pour obtenir de l'aide médicale.

ENTREPOSAGE: Garder le produit dans le contenant original pendant l'entreposage. Conserver dans un endroit sécuritaire, sec et frais à une température entre 0 et 25°C. Ne pas contaminer l'eau, la nourriture ou le fourrage lors de l'entreposage. Ce produit doit être utilisé dans un délai de 24 mois suivant la date de sa fabrication.

ÉLIMINATION: Ne pas ré-utiliser le contenant vide. Emballer le contenant et le jeter aux ordures ménagères.

AVIS À L'ACHETEUR: La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit, et accepte celui-ci à cette condition.